



CITÉ DE
Moncontour

Bulletin septembre 2024



Bonne rentrée !

SOMMAIRE :

Mot de Madame La Maire.....	2
Numéros utiles.....	3
Agenda.....	4
Urbanisme	6
Ils nous ont quitté	7
La Vie de la Cité.....	8
1. Les temps forts de l'été.....	8
2. La rentrée de septembre.....	12
Livraison cantine de Trédaniel.....	
Environnement	15
Coupures de courant.....	16
Ils font Moncontour	18
Culture	19
Changement des conditions d'accès à la déchèterie de la Noé Jeannais à Hénon .	22
Commémoration du massacre du 5 août 1944 : Discours	24

Couverture : Un grand merci à Lizéa et à sa maman Noëline.

Chères Moncontouraises, chers Moncontourais,

L'été s'achève avec son lot de festivités, de la Fête de la place au festival Rue Dell Arte, en passant par les Remparts Font Du Bruit, les soirées concerts à l'église, nous avons pu profiter d'une belle saison festive. Les arbres et les jardins ont été à l'honneur cet été, avec des expos de peinture à la Résidence des Arts et à la chapelle, une exposition extérieure du côté du cimetière, une balade sur le bief redevenue accessible, et le jardin d'Hildegarde ouvert chaque dimanche après-midi. De nouvelles têtes ont pris place au Théâtre du Costume : Sabrina, Aurélie et Maële ont pris le relais de Carolyne pour présenter son travail aux visiteurs, merci à elles. Elles assurent des permanences les mardis, mercredis et dimanches de 15h à 18h jusqu'aux vacances de la Toussaint. C'est l'occasion de visiter ou (re)visiter le musée.

Cet été a été marqué par la commémoration des 80 ans de la libération. Nous avons accueilli la conférence d'Alain Gallais le samedi 3 août, au CAC. Vous avez été nombreux à venir assister à la commémoration des 80 ans du massacre du 5 août 1944, à la Belle Étoile et je vous en remercie.

Le lundi 2 septembre, la rentrée a sonné pour nos écoles de la Fleur des Prés et de la Providence, ainsi qu'au collège François Lorant. Les élèves de CM1/CM2 de la Fleur des Prés et les 3^{èmes} du collège ont eu la chance de vivre une rentrée sportive, en se rendant à Paris pour les Jeux Paralympiques.

Côté cantine, depuis la rentrée, nous livrons 65 repas/jour à la cantine de Trédaniel. Notre cuisine tourne au maximum de sa capacité avec 185 repas/jour.

Côté associations, la rentrée s'est faite sur le marché. Mardi 27 août et mardi 3 septembre : pour la première fois, les associations ont présenté leurs activités. Un forum des associations en plein air, une première à renouveler !

Côté agents, nous avons accueilli François-Régis Quéant, dit Fanch, comme nouveau responsable des services techniques depuis le 1^{er} juillet. Il est notamment en charge de la maintenance des bâtiments.

Et depuis le 29 août, Ophélie Kérelle remplace Mélanie au poste d'ATSEM en assistant Olivia, l'institutrice des maternelles à la Fleur des Prés. Bienvenue à tous les deux !

Cette rentrée est également l'occasion de fêter la naissance de notre réseau des bibliothèques des communes de Plémy, Hénon, Trédaniel, Quessoy et Moncontour. Nous allons pouvoir d'ici quelques mois emprunter des livres avec une carte unique sur les bibliothèques de nos 5 communes.

Côté commerces et artisans, nous souhaitons la bienvenue à Cécile Pinchemel, ébéniste nouvellement installée à Moncontour, qui organise une porte ouverte le jeudi 19 septembre de 14h à 18h dans son atelier, place de la carrière. A noter également la réunion d'information avec la CCI pour tous les commerces et artisans, le même jeudi à 15h, Chez Yvonne.

Côté équipe municipale, les travaux sur les gouttières de l'église sont reportés à 2025, faute de crédits suffisants de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour 2024. Nous espérons réaliser à la place quelques travaux sur les bâtiments communaux en cette fin d'année.

Le conseil municipal de la rentrée, qui a eu lieu le lundi 9 septembre, a été l'occasion de présenter le rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes. Celui-ci est désormais public et consultable en mairie et sur le site internet de la Chambre Régionale des Comptes.

Bonne rentrée à toutes et tous,
Chaleureusement,
Anne-Gaud MILLORIT

NUMÉROS UTILES

Services Municipaux

Mairie

1 rue de Bel Orient - Moncontour
02 96 73 41 05

accueil@moncontour.bzh

Lundi / Mardi / Mercredi matin
de 9h00 à 12h30
Vendredi 9h00-12h30 / 13h00-17h00
Fermé le jeudi

Agence Postale

4 place de la Carrière - Moncontour
02 96 75 69 63

Lundi / Mercredi / Vendredi
De 10h00 à 13h00
Samedi de 10h00 à 12h30

Bibliothèque

6 rue du Champ à Lavoir -
Moncontour
Mardi de 16h00 à 19h00
Mercredi et Samedi de 10h30 à 12h
02 96 58 35 74
bibliothèque@moncontour.bzh

Enfance

École de la Fleur des Près

Le Bourgneuf - Moncontour
02 96 73 43 20

École de la Providence

4 rue de la Poterie - Moncontour
02 96 73 42 79

Collège François Lorant

Rue Veillet Dufrêche - Moncontour
02 96 73 42 64

Micro-crèche "Les petits ménestrels

de la Tourelle" - Le Bourgneuf -
Moncontour
02 96 50 08 56

Cap Armor

06 88 20 06 77
caparmor@moncontour.bzh

Accueil périscolaire

06 88 20 06 77
periscolaire@moncontour.bzh

Office du Tourisme

1 rue de Bel Orient - Moncontour
02 57 25 22 22

info@caperquy-valandre.com

Horaires en page 4

Communauté d'Agglomération

Lamballe Terre et Mer

-Service gestion des déchets
-Abonnement au service des eaux

41 rue Saint Martin – Lamballe
02 96 50 00 30

contact@lamballe-terre-mer.bzh

Déchetterie

La Noé Janais - Hénon

02 96 69 38 70

Lundi / Jeudi : 13h30-17h30

Mardi : 9h00-11h45

Mercredi / Vendredi / Samedi :

9h00-11h45 / 14h00-17h30

Distribus

02 96 32 33 34

Centre Intercommunal d'Actions

Sociales (CIAS)

50 rue d'Armor – Lamballe

02 96 50 73 20

Santé

Ambulances du Pays de Moncontour

Les Grands Moulins – Hénon

02 96 73 42 09

Ambulances PLOUECOISES

22 Hervelin – Ploec L'hermitage

02 96 42 18 07

Cabinets Infirmiers

Moncontour – 02 96 73 53 87

Ploec L'Hermitage – 02 96 42 13 52

Pharmacie

17 rue de la Victoire – Moncontour

02 96 73 41 42

Kinésithérapeutes

Route du moulin St Michel –

Moncontour

02 96 73 41 14

Podologue

Route du moulin St Michel –
Moncontour

02 96 73 54 19

Dentiste

9 rue Neuve – Moncontour

02 96 73 41 45

Vétérinaire

Route du moulin St Michel –
Moncontour

02 96 73 49 94

Divers

HSTV – Hôpital St Thomas de Villeneuve

1 place du Chauchix - Moncontour
02 96 69 30 30

Piscine de la Tourelle

Le Pont des Vallées – Plémy
02 96 73 56 27

Chez Yvonne

Espace numérique
1 rue de Bel Orient – Moncontour

contact@chezyvonne.fr

Réservation salle coworking /
réunion

<https://chezyvonne.fr/>

STGS - 09 69 32 69 33

- Du lundi au vendredi de 8h30 à
18h

- 24h/24 en cas d'urgence

www.stgs.fr

Paroisse de Moncontour

Presbytère de Quessoy

7, place l'Église – Quessoy

02 96 42 30 31

Urgences

Gendarmerie :17

Le Bas Bourg – Trédaniel

02 96 73 47 17

SAMU :15

Pompiers : 18

Violences conjugales : 114 ou 3919

Enfance en danger : 119

Le PMU de la place Penthièvre sera fermé du 23 septembre au 2 octobre.

Sapeurs-Pompiers : exercice de manœuvre le sam. 28 septembre après-midi sur la place Penthièvre.

Porte ouverte de Cécile Pinchemel, ébéniste (cf bulletin de Juillet-Août) le jeudi 19 sept de 14h à 18h place de la carrière.

Réunion d'info « La CCI fait sa tournée », jeudi 19 septembre à 15h, Chez Yvonne

Boutique Atelier : Ateliers de poterie et cours de couture dès le 9 Septembre. Infos : 02 96 73 49 61

Permanences sur Moncontour – Salle Chez Yvonne – Salle du Conseil Municipal

Permanence des impôts

Tous les jeudis

Uniquement sur rendez-vous - Réservation en mairie - 02 96 73 41 05 ou sur le site internet <https://www.impots.gouv.fr/accueil>

Permanence ABF

De 9h30 à 12h30, le jeudi 12 septembre et le mercredi 20 novembre

Uniquement sur rendez-vous - Réservation en mairie - 02 96 73 41 05

Permanence de l'assistante sociale

Les mardis 03 et 17 septembre, 1^{er} et 15 octobre ; 13 et 26 novembre ; 10 et 24 décembre

Uniquement sur rendez-vous – 02 96 50 10 30

Permanence de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat)

De 14h00 à 17h00, les mardis 10 septembre ; 8 octobre ; 12 novembre et 1 décembre

Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66

Permanence de SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat)

De 9h30 à 12h30, les mardis 17 septembre ; 15 octobre ; 19 novembre et 12 décembre

Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66

Permanences sur Lamballe Armor

Uniquement sur rendez-vous – 02 96 32 96 66

À l'Espace Lamballe & Mer

41 rue Saint-Martin (Bâtiment A) - 22 400 Lamballe-Armor

ALEC / SOLIHA / ADIL / CAUE

ALEC - Agence Locale de l'Énergie et du Climat

SOLIHA - Solidaire pour l'Habitat

ADIL – Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

CAUE - Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

ALEC : mardi 10 et jeudi 19 septembre de 9h00 à 12h00

SOLIHA : mardi 24 septembre de 9h00 à 12h00

CAUE : mardis 10 et 24 septembre de 14h00 à 17h00

ADIL : jeudi 12 et 26 septembre de 14h00 à 17h00

Permanence des Conseillers Départementaux du canton de Plaintel

Uniquement sur rendez-vous

Permanences assurées par Mme Nadine L'ECHELARD de 17h30 à 19h00 les mercredis 18 septembre à Quessoy / 16 octobre à Moncontour / 20 novembre à Hénon / 18 décembre à Trédaniel et le 19 février 2025 à Plémy

Permanences assurées par M. Vincent ALLENO de 10h30 à 12h00 les samedis 31 août à Le Bodéo / 30 novembre à Plaintel et le 1^{er} février 2025 à le Bodéo.

Prise de rendez-vous ou toutes demandes, merci de contacter leurs secrétariats :

Pour Mme L'ECHELARD soit par tél au 02 96 62 63 90 soit par mail ghislaine.jaglin@cotesdarmor.fr

Pour M. ALLENO soit par tél au 02 63 62 27 34 soit par mail bernadette.despas@cotesdarmor.fr

Horaire d'ouverture de l'Office du Tourisme de Moncontour

Du 26 août au 28 septembre :

- du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30
- fermé les dimanches et jours fériés

Du 1^{er} octobre au 31 décembre 2024 :

- lundi / mardi / jeudi / vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- fermé les dimanches, les lundis, les jeudis et le mardi 25 décembre 2024.

Horaire d'ouverture du Théâtre du Costume de Caroline Morel de Moncontour

Du 17 au 29 septembre 2024 et pendant les vacances de la Toussaint

Les mardis, mercredis et dimanches de 14h à 17h

Tarif : 3€ pour les + de 18ans.



- DP n°12, déposée par la mairie de Moncontour pour des travaux d'entretien de la façade et des portes de la maison des musiciens => en cours d'instruction
- DP n°13, déposée par Mme OIZEL pour des travaux de peinture des ouvertures et volets au 1 rue de l'Eperon => en cours d'instruction
- DP n°14, déposée par Mme DELORME Céline pour des travaux d'isolation par l'extérieur et d'appui de fenêtres en aluminium au 1 rue de Reals => en cours d'instruction
- DP n°15, déposée par M. LE CHAPPELLIER Guillaume pour des changements de fenêtres en bois à l'identique et travaux de peinture de toutes les boiseries extérieures au 12 rue de la Pompe => en cours d'instruction
- DP n°16, déposée par M. SAUVÉ Michel pour un ravalement de façades et pignons au 4 rue de Reals => en cours d'instruction
- DP n°17, déposée par Mme VIRGILI-WALSH Dominique pour un remplacement de porte d'entrée et fenêtre au 32 rue de la Pompe => en cours d'instruction
- CU n° 7 concernant 2 parcelles au 8 rue de la Pompe
- CU n° 8 et 9 concernant une parcelle située au jardin de l'Abbaye
- CU n° 10 concernant un terrain au 15 rue Saint-Michel
- CU n° 11 concernant une parcelle située au jardin de l'Abbaye
- CU n°12 concernant un terrain au 14 rue Saint-Michel

DÉCÈS

- Mme DE LA TORRE REVILLA Juana veuve JACQUOT décédée le 17 juillet 2024 domiciliée 1 Place du Chauchix
- M. FRIGAULT Raymond décédé le 19 juillet 2024 domicilié 1 Place du Chauchix
- Mme THOMAS Marie veuve GUILLOT décédée le 22 juillet 2024 domiciliée 1 Place du Chauchix
- Mme COLAS Monique veuve BANNIER décédée le 21 juillet 2024 domiciliée 1 Place du Chauchix
- Mme GIRARD Marie veuve PACINI décédée le 29 juillet 2024 domiciliée 1 Place du Chauchix
- Mme COUVRAN Janine veuve TERTRE décédée le 08 août 2024 domiciliée à Plémy
- M. LE PERNEC Yves Noël décédé le 16 août 2024 domicilié 1 Place du Chauchix
- M. PIERZO Roger décédé le 26 août 2024 domicilié à Plédran
- Mme PÉREZ Dolores décédée le 02 septembre 2024 domiciliée 1 Place du Chauchix

La famille LE GALL vous remercie de toutes les marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoigné lors du décès de Louis.

1. Les temps forts de l'été

Club des Jeunes de Moncontour

Durant 4 mardis, la cité a vibré sur les divers sons des artistes programmés par l'équipe du foyer des jeunes.

Cette 5ème édition des "Remparts Font du Bruit" a été une réussite par son affluence, sa qualité de choix musical et...un climat pas trop capricieux !



Le groupe local "Banjo Vie"



Les bénévoles du club des jeunes

Festival Rue Dell Arte

Dernier événement culturel avant la rentrée, le festival célébrait cette année sa 19ème édition. Durant 3 soirs, le spectacle vivant était à la fête dans les communes de Hénon, Quessoy et Moncontour.

Compagnie La cour singulière sur le terrain d'athlétisme de Moncontour



L'association SaxoVoce à Moncontour

Depuis quelques années, Saxo Voce fait honneur à Moncontour et Quessoy d'organiser leurs stages de perfectionnement de saxophone. A l'initiative de Thibault Canaval, la partie préparatoire s'est déroulée à Quessoy et les concerts à Moncontour. Le groupe est constitué de 6 professeurs, 23 participants et d'une excellente pianiste japonaise Saori Ishikawa. Les stagiaires sont principalement d'origine parisienne et une participante bretonne.

Une première performance a eu lieu dans l'église St Mathurin. En collaboration avec Orgues et Patrimoine, nous avons pu écouter la chanteuse de Gospel, Emilie Hedou, accompagnée des musiciens de Saxo Voce le mercredi 21 août. Une deuxième performance plus intime réservée aux familles et proches s'est déroulée dans la salle du conseil à la mairie (voir photo) le samedi 24 août. Ce concert nous a démontré les fruits obtenus pendant le stage. Les stagiaires parfois très jeunes faisaient preuve de leur enthousiasme et de leur niveau musical étonnant. L'association d'origine parisienne a choisi Moncontour comme site, purement par amour pour la cité. Nous espérons accueillir Saxe Voce pour encore de nombreuses années.



"Les assos font le marché" du 27 août et 3 septembre

Des associations moncontouraises et voisines sont venues au marché hebdomadaire pour présenter leurs activités. Et on peut dire que Moncontour est riche en associations ! Sport, musique, culture, patrimoine... C'est près de 40 associations qui participent à la vie de la commune.

10 d'entre elles étaient présentes sur la place Penthièvre :

Le Club des Jeunes, la Batterie Fanfare St-Mathurin, l'association de Badminton, les cours de piano de Marie N'diaye (cours particulier), Chez Yvonne (Tiers-lieu Social, Économique et Numérique en pays de Moncontour), des Livres et Vous (association des bénévoles de la bibliothèque), les Rudologistes Associés (recyclerie thématique), le Club Cycliste Moncontourais, Rue Dell Arte, Voisin de panier et Sur le Bief.

Plus léger à organiser et plus adapté à la taille de notre commune, cette formule du "forum des associations" a trouvé sa place. Le premier mardi a été animé par la compagnie de danse Ladaïna pour un apéro-dansé et par Les Yaouank lors du deuxième marché des assos.



La fête de la place du 29 juin

Quatre établissements voisins ont pour point commun d'être nés au mois de juin : Le PMU Le Penthièvre, le restaurant Les Pât'à Da, La boucherie Beuve et Le Contretemps.

Le temps d'un soir, ils nous ont proposé une grande fête d'anniversaire sur la place mêlant musique et danse, dont le grand ensemble vocal « Les Moniqu'Hard ».

Un événement pour lequel de nombreux Moncontourais ont fait le déplacement.



Conférence d'Alain Gallais

Près de 80 personnes ont répondu présent pour la conférence d'Alain Gallais au CAC le 3 août. Durant 3h, l'auteur de "Cadoudal" a retracé la chronologie de la résistance dans le pays de Moncontour durant la 2nd Guerre Mondiale à l'aide de cartes, plans et photos d'archives.

Une conférence ponctuées de prises de parole par certains spectateurs qui ont apporté leurs souvenirs de témoignages de leurs proches en fin de séance.



Commémoration du massacre du 5 août 1944

Le 5 août, la commémoration des 80ans du massacre s'est déroulée sur la place de l'Étoile à la Vallée en présence de nombreux habitants : Des proches des victimes, des élus d'Hénon, Trédaniel, Plémy et de moncontour, M. le Député et des anciens combattants pour rendre hommage aux 12 civils disparus de cette tragique journée du 5 août 1944 :

Le témoignage de Karin Haarman, allemande, habitante de Moncontour, dont le père était dans la résistance a été particulièrement bouleversant.

Il vous est proposé en fin de bulletin.



Karin Haarman (à gauche)



Le député et les élus de Moncontour, Hénon, Trédaniel et Plémy

2. La rentrée de septembre

École privée de la Providence



"L'équipe de la Providence s'est réunie jeudi 29 août pour sa pré-rentrée. Pas de changement dans l'équipe (Tiphaine Yon enseignante en maternelle aidée par Soizic Le Mounier, ASEM, Anne-Laure Cadoret en CP CE1 accompagnée de Natacha Angée (AESH) et Stéphanie Kérauffret enseignante en CE2 CM1 CM2), Nadège Le Dourneuf, cheffe d'établissement sera présente à l'école tous les mardis, Nadège Laving encadre les enfants le soir à l'étude et est chargée de l'entretien des locaux.

Le projet d'année portera sur "bien dans mon corps, bien dans ma tête". Tous les enfants bénéficieront d'un cycle "musique" proposé par Lamballe Terre et Mer et les plus grands monteront sur les planches pour une représentation théâtrale. Ces derniers auront la chance de partir en classe découverte au printemps 2025.

Les associations de l'école ont organisé un pot de rentrée vendredi 6 septembre pour les familles et anciens élèves/familles de l'école et reconduisent l'organisation de leurs évènements phares pour cette nouvelle année scolaire (repas de Noël, théâtre, kermesse, brocante) et de nouvelles surprises !

Pratique : les inscriptions sont toujours possibles tout au long de l'année,
tél : 02 96 73 41 79 ou 07 85 12 49 50."

École publique La Fleur des Prés



Ecole publique Francis TURBIN (Bréhand) :

TPS/PS/MS/(24 élèves) : Louise DHAINAUT / ATSEM : Béatrice LANRELEC

GS/CP (24 élèves) : Pauline AUBAUD/ ATSEM : Aurélie FOURCHON

AESH, aide pour des élèves à besoins particuliers : Anaïs JOUAN

CE1(23 élèves) : Christophe DAUTRICHE, directeur, remplacé un jeudi sur 3 par Soazic VALCK / AESH, aide pour des élèves à besoins particuliers Carole HEMARD et Anaïs JOUAN

Ecole publique "La fleur des prés" (Moncontour) :

TPS/PS/MS/GS(21 élèves) : Olivia BAUDOARD / ATSEM : Ophélie KERELLO

CE2-CM1(26 élèves) : Mme LABARRE Sabrina a quitté le RPI pendant les vacances. La classe sera sous la responsabilité de Claire HAMET (Lundi/Mardi) et Clémentine PEARSON (Jeudi/vendredi) / AESH, aide pour des élèves à besoins particuliers : Virginie HERVIOU

CM2(22 élèves) : Christelle ROHRBACHER, remplacée un jeudi sur 3 pour la direction par Soazic VALCK



Mot de l'école :

Pour l'école La Fleur des Prés, le lundi 2 septembre, les élèves de CE2 CM1 CM2 sont allés aux jeux paralympiques de Paris 2024 pour assister aux épreuves de paranatation grâce à la participation de l'APE que nous remercions vivement.

Puis l'année sera un voyage autour du monde. Les maternelles auront des ateliers avec la ludothèque de Lamballe Terre et Mer.

Pour l'école Francis Turbin de Bréhand, les élèves travailleront autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Livraison cantine de Trédaniel

Nouveauté de la rentrée, notre cuisine collective livre la cantine de Trédaniel. Frédéric, notre chef cuisinier et Emmanuel, son assistant préparent 185 repas par jour, la capacité maximale de la cuisine. 60 repas sont servis sur place pour l'école de la Fleur des prés, 60 repas sont livrés et servis à l'école de la Providence. Et désormais, 65 repas supplémentaires sont livrés à la cantine de Trédaniel, en liaison chaude. La cuisine, qui se situe dans les locaux de l'école de la Fleur des Prés, dispose de l'agrément cuisine centrale, nécessaire pour pouvoir livrer des repas.

C'est toute une organisation pour nos agents de la fabrication à la livraison/réception : à 11h tout est prêt en cuisine. Yves-Marie vient chercher les norvégiennes qui maintiennent les plats au chaud. 11h05, il part pour Trédaniel. Sur place, Jocelyne, réceptionne les plats et fait un contrôle de température. Elle rend les plats de la veille, lavés. Yves-Marie repart à la cuisine centrale pour récupérer les plats et la vaisselle pour les 60 repas pour la cantine de l'école de la Providence. Arrivé sur place à 11h40, il est accueilli par Nadège, qui procède également au contrôle des températures. Il repassera à 13h30 pour récupérer les plats et la vaisselle sale, qu'il rapportera à Emmanuel, pour la plonge.

Chaque jour, le menu est préparé avec une majorité de produits frais et respecte la loi EGALIM, c'est-à-dire au moins 50% de produits labellisés, dont 20% de produits bio, en cherchant à s'approvisionner le plus localement possible.

La convention qui a été signée en juin dernier pour une année renouvelable, permet à nos deux communes de mutualiser leurs moyens et d'optimiser les coûts de fonctionnement.



Notre opération zéro-euro bien avancée

Depuis le début du mandat nous avons reçu des dons de plantes et introduit des plantes obtenues par bouturage et semis. Ils sont devenus les ressorts principaux de notre rénovation végétale de la commune.

Le nombre de plantes données et plantées à Moncontour consiste en une liste impressionnante.

Plusieurs espèces d'iris différentes de l'iris bleu d'Allemagne ont été offertes et sont à remarquer entre autres au cimetière. Les iris le long des murs constituent une alternative intéressante aux semis de pied de mur.

Nous avons reçu une vingtaine de rosiers dont six ont été plantés dans le parterre de l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve et 14 rosiers dans le parterre de l'Eperon. Dans la serre nous avons en permanence des boutures de rosiers dont une dizaine sont prêtes à être plantées.

Nous avons reçu un nombre d'agapanthes qu'on peut admirer dans les parterres du centre et dans le cimetière. Dans le parterre des remparts, on trouve des anémones du Japon, des verbena bonariensis, des gaura. Nous avons planté au fond de ce parterre un rang d'hortensia à grandes fleurs obtenu par bouturage.

Avec ces plantes on essaie de rendre les parterres de l'Hospitalité, la place de l'Eperon et des remparts petit à petit à la hauteur de leur potentiel. En nettoyant le parterre de l'Hospitalité nous avons découvert un rang d'iris et des alstroemères et un leiycesteria formosa cachés dans la verdure.

Merci pour les giroflées, pensées, soucis, cosmos, marguerites, reine marguerites, les bulbes de dahlias, glaïeuls (500), bégonias, ail triquette et autres dons ...

Les donateurs sont des moncontourais mais aussi des habitants d'autres communes qui sympathisent par cette voie avec notre commune.

Nous avons reçu des plantes non habituellement considérées comme des plantes d'ornement mais que nous avons incorporées dans nos plantations. Merci pour les choux perpétuels, les buggles rampants, lysimaques, phlomis et consoudes etc. Ils donnent à nos compositions de plantes ce caractère unique qui contraste avec les plantations trop souvent standardisées.

Merci à tous les donateurs bienveillants pour leur acte citoyen très apprécié.

Karel Van Daele.

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Commune de : COMMUNE DE MONCONTOUR

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site enedis.fr en flashant le QR CODE en bas de page.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

Lundi 23 septembre 2024

De 09h00 à 12h00

De 14h00 à 17h00

Quartiers ou lieux-dits :

LA GRILLE

7 au 9, 13 au 17, 2, 6 au 16 rue NEUVE

1 VENELLE DU PARC

16 RUE DE LA VICTOIRE

5 au 7, 11 au 17, 4, 12 au 14, 20 au 26, 7T rue DE LA VICTOIRE

Mercredi 25 septembre 2024

De 14h00 à 15h30

Quartiers ou lieux-dits :

1 rue de L'ETANG MARTIN

3 rue NEUVE

9 au 11, 11B rue de l'EPERON

1 au 3, 11, 2 au 6, N1, N2 rue DE LA VALLEE

1, 2 au 4 rue DE LA HERSE

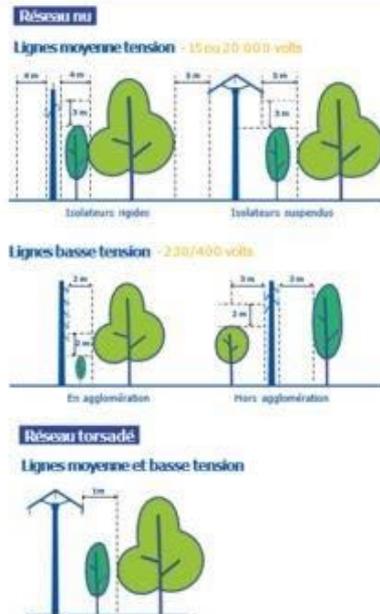
Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



Élaguer aux abords des lignes électriques : une action INDISPENSABLE !

L'ÉLAGAGE : UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité et la sécurité des personnes et des biens.



LA RESPONSABILITÉ DE VOS ADMINISTRÉS

Lorsque les arbres sont sur une propriété privée et débordent sur le domaine public, l'élagage aux abords du réseau basse tension est de la responsabilité des propriétaires.

Les propriétaires peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé **une DT-DICT*** (déclaration d'intention de commencement de travaux).

* pour déclarer ses travaux : <http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr>

LE BON CONSEIL : UN ÉLAGAGE RÉGULIER

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

Etablir une DICT avant d'engager des travaux d'élagage est une obligation

Bon à savoir !

Lorsque les branches ou les arbres occasionnent **des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients**, Enedis engage des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages. A titre d'information, en moyenne, le coût des dégâts enregistrés est d'environ 6 000 euros.

Il s font MONCONTOUR

4 Par tous les temps, la ressourcerie associative et solidaire

On l'appelle souvent « Sophie Marseille » pour ne pas confondre avec les nombreuses « Sophie » du secteur, mais Marseille paraît lointain tant on a l'impression que Sophie et sa ressourcerie ont toujours été présentes dans la cité.

Et pourtant, « Par tous les temps », la ressourcerie associative et solidaire de la place Penthivière vient seulement de fêter ses un an.

Sophie Barbaux (de son vrai nom) a commencé par étudier l'histoire de l'art à l'école du Louvre à Paris avant de créer une agence spécialisée dans la communication des galeries et musées de France.

En plus des arts visuels et contemporains, une autre passion c'est vite dessiné : celle des jardins. Sophie validera une formation de paysagiste à l'Ecole Nationale Supérieure de Versailles.

Installée à Marseille en 1997 pour poursuivre ses aventures mêlant « culture et agriculture » le projet de recyclerie émerge : L'association « Les Rudologistes associés » verra le jour pour proposer de donner une seconde vie à des lieux et des objets par un recyclage artistique et paysager.

Arrivée par hasard à Moncontour, l'achat de sa maison comprenant une boutique a été une évidence : le lieu parfait pour avoir son propre espace pour « créer du possible et retrouver de la fraîcheur »

Cette petite ressourcerie associative et solidaire propose des thématiques diverses et variées qui se renouvellent toutes les 6 semaines : Les couleurs et les objets se mêlent comme précédemment avec « Bleu-Blanc-Bretagne » « Noir, miroir, pour boire, polars ». Pour la rentrée ce sera « Matières » : paille, bois, terre, métal...

Tout fonctionne grâce aux dons réguliers des habitants et Moncontour et alentour.

« Par tous les temps » : 06.08.64.02.84



Intérieur de la ressourcerie



Lectures au festival Rue Dell Arte

Culture

Demandez le programme !

Le Contretemps

Tout le mois de septembre :
Exposition de Mr Dupont « Décapsuler »



Naissance du réseau des bibliothèques

Les communes de Hénon ,Moncontour, Plémy, Quessoy et Trédaniel ont la très grande joie de vous annoncer la naissance du réseau des bibliothèques.

Le petit trésor a pointé le bout de son nez le 3 septembre 2024 à 7h05 il se porte comme un charme .

Il pèse 19516 (documents) et mesure 607 m2 (surface allouée aux bibliothèques) .

Il a reçu de ses parrains et marraines ,les bonnes fées, trois dons, ceux:

- de développer et diversifier les collections
- d'offrir un socle de services harmonisés aux habitant.es
- d'asseoir une dynamique collaborative et conviviale

Nous avons hâte de vous le présenter.

Mais patience.... le petit nécessite encore d'être couvé et biberonné aux notices informatiques.

Mais nous n'avons pas encore trouvé de nom pour ce joli réseau et nous avons besoin de vous:

- Pour constituer un jury citoyen
- Pour nous proposer vos idées de nom. Des bulletins seront disponibles à la bibliothèque et chez les commerçants



Participez, Profitez, Partagez Au Tiers-lieu Numérique et Social



L'association Chez Yvonne, une asso indépendante de la mairie, dont l'espace est située au rez-de-chaussée, vous accueille pour apprendre, échanger, rencontrer, partager, s'amuser ou encore pour travailler. Chaque semaine, nous vous proposons des animations et tous les jours, vous pouvez réserver des espaces pour télétravailler en individuel ou y organiser vos réunions.

Programme de septembre 2024

Tous les mercredis de 9h30 à 12h00

C'est l'écoute numérique où Annick, Véronique et Fabrice vous reçoivent pour partager des conseils sur les usages de vos téléphones, tablettes ou ordinateurs : pour tous les âges et tous les usages !

Mercredi 25 septembre de 9h00 à 12h00

Assistance à vos démarches administratives en ligne. Attention, beaucoup de demandes.

Tous les vendredis de 14h00 à 18h00

Le café tricot est un moment convivial, drôle, plein d'histoires, de rencontres, de travaux manuels et de bonne humeur.

Tous les samedis de 9h30 à 12h00

A l'atelier Imprim'3D, on apprend à fabriquer des objets du quotidien grâce à Fabrice, bénévole de l'association et maître de la 3D !

Pratique

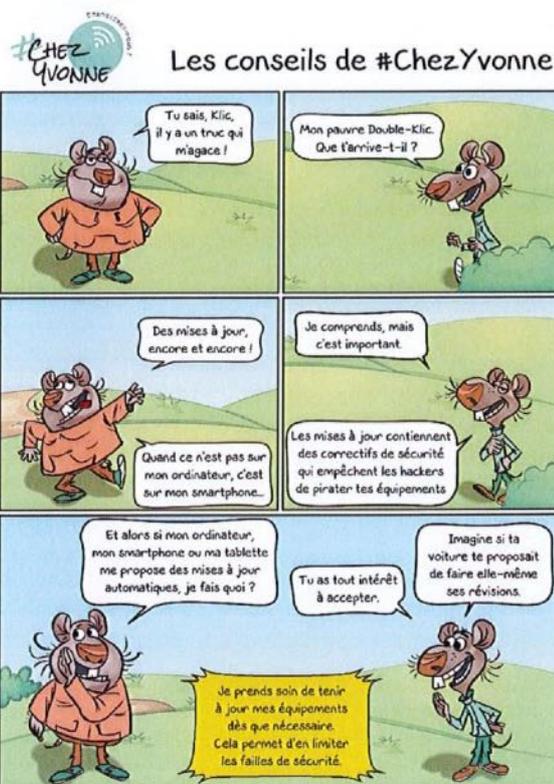
#ChezYvonne

1 rue Bel-Orient - 22510 Moncontour

contact@chezyvonne.fr

<https://chezyvonne.fr/>

Abonnez-vous à notre **newsletter** ou à notre compte **Facebook** ou **Instagram**.



Se faire dépister, un geste essentiel !



Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le CRCDC Bretagne se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage. La liste des actions prévues sera publiée sur notre site internet.

Pourquoi se faire dépister ?

Le cancer du sein est à la fois **le plus fréquent et la première cause de décès par cancer** chez la femme. Ainsi, chaque année, **plus de 60 000 nouveaux cas** sont détectés en France. **Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein.** La détection d'un cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

Comment se faire dépister concrètement ?

- **Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé** (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- **A partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans**, dans le cadre du dépistage organisé, **une mammographie (examen radiologique des seins)**, est à réaliser **tous les 2 ans**, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.
- **Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins** : apparition d'une "grosseur" dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin.
- Dans certaines situations, en fonction des **antécédents personnels ou familiaux**, ou en cas de **prédisposition génétique**, un **suivi médical spécifique** est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage individuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

Nouveautés 2024 dans le mode d'invitation aux dépistages organisés des cancers !

C'est l'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers. Les principales informations à retenir pour chacun des dépistages organisés sont les suivantes :

Femmes 50 à 74 ans

Dépistage du cancer du sein

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Femmes 25 à 65 ans

Dépistage du cancer du col de l'utérus

Votre invitation et la relance arrivent directement sur votre compte Ameli, s'il est activé, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Hommes et femmes 50 à 74 ans

Dépistage du cancer colorectal

Vous recevrez votre invitation dans votre boîte aux lettres.

Les relances sont accessibles sur votre compte Ameli, s'il est activé.

Les résultats du test vous seront envoyés par SMS si votre numéro de portable est renseigné sur la fiche d'identification, ou par la Poste, dans le cas contraire.

Vous n'avez pas reçu votre invitation au dépistage organisé ?

Appelez votre Caisse de Sécurité Sociale : CPAM : en composant le 3646
MGEN : en formant le 3676
MSA : aux numéros habituels

Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour auprès de l'Assurance Maladie pour recevoir toutes les communications importantes.

Pour plus de renseignements, contactez le CRCDC Bretagne :

Antenne 22
02.96.60.83.00

Antenne 29
02.98.33.85.10

Antenne 35
02.99.30.40.10

Antenne 56
02.97.40.29.39

✉ antenne+numéro de département@depistage-cancer.bzh

Ou rendez-vous sur notre site internet :
<https://depistage-cancer.bzh>



Lamballe-Armor, le 1^{er} - 2 SEP. 2024

M^{mes} MM. les habitants des communes de
Hénon, Moncontour, Plémy, Quessoy
et Trédaniel

Pôle Eau Assainissement Déchets
Déchets Ménagers – 2024-063
Affaire suivie par : Direction Déchets Ménagers

Objet : Changement des conditions d'accès à la déchèterie de la Noë Jeannais à Hénon

Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} octobre 2024, les conditions d'accès à la déchèterie située au lieu-dit la Noë Jeannais à Hénon vont évoluer.

Un portique limitant l'accès aux véhicules de moins de 2,10 m de hauteur va être positionné à l'entrée du site. Cette installation répond à la nécessité pour l'Agglomération de Lamballe Terre & Mer d'harmoniser les règles d'accès sur les six déchèteries de son territoire.

En effet, conformément au règlement intérieur des déchèteries et en adéquation avec le règlement de facturation de la Redevance Incitative, une différence d'accès est réalisée à l'entrée des déchèteries suivant la hauteur du véhicule (cette différenciation d'accès est opérationnelle actuellement sur 5 déchèteries) :

- les véhicules dont la hauteur est inférieure à 2,10 m doivent passer sous un portique et chaque passage est alors comptabilisée en VISITE,
- les véhicules dont la hauteur est supérieure à 2,10 m doivent s'enregistrer au niveau d'un pont-basculé et chaque apport est alors pesé et comptabilisé en DEPOT.

La déchèterie située sur la commune d'Hénon, du fait de la configuration des lieux et par manque de surface foncière, ne peut pas recevoir l'implantation de pont-basculé. De ce fait et pour une équité obligatoire sur l'ensemble du territoire, **Lamballe Terre & Mer a décidé d'interdire l'accès de la déchèterie de la Noë Jeannais pour les véhicules de plus de 2,10 m de hauteur.**

Les véhicules concernés peuvent se rendre sur les autres déchèteries de Lamballe Terre & Mer et notamment sur la déchèterie située dans la Zone Artisanale du Vau Jaune sur la commune de Bréhand.

De plus, par décision de justice, Lamballe Terre & Mer doit procéder au déplacement des espaces et équipements dédiés à la collecte et au stockage sur site des déchets végétaux.

Aussi, **l'apport des déchets verts sur le site de la déchèterie d'Hénon sera interdit à partir du 1^{er} octobre 2024** et ce de manière temporaire jusqu'à la fin des travaux envisagés permettant de répondre aux obligations juridiques.

.../...

Les usagers ont la possibilité de se déplacer sur les autres déchèteries du territoire et notamment sur celle située dans la Zone Artisanale du Vau Jaune sur la commune de Bréhand.

Vous pouvez retrouver tous les horaires de vos 6 déchèteries sur www.lamballe-terre-mer.bzh

Ces deux évolutions dans les conditions d'accès à la déchetterie de Hénon sont la condition sine qua non pour maintenir le service sur le site de la Noë Jeannais. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension. La Direction Déchets Ménagers reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations.

Pour le Président, par délégation,

Jean Luc COUELLAN
*Vice-Président chargé de la Réduction et de la
Gestion Durable des Déchets*



Commémoration des 80 ans du massacre du 5 août 1944

Discours de Karin Haarmann

Mme Karin Haarmann est allemande, elle est née le 15 avril 1940, en Allemagne. Elle vit en France depuis 2005 et habite Moncontour depuis 2018. Son père était dans la résistance en Allemagne et en France.

Très attachée au devoir de mémoire, chaque année, elle dépose une rose, le 14 juillet, sur la plaque du résistant moncontourais Félix Veillet Deslandelles.

Son témoignage a été traduit en direct, par Josiane Hinault, professeur d'allemand à la retraite, habitante de Pléneuf Val André.

Mesdames et Messieurs, chers amis

Nous sommes réunis aujourd'hui 5 août pour évoquer les actes atroces du nazisme et du fascisme en Bretagne en 1944.

Les hommes qui ont été cruellement assassinés n'étaient pas seulement des victimes, c'était des résistants et c'est justement parce qu'ils étaient résistants qu'ils sont devenus des victimes!

L'éducation à l'esprit humaniste, à la culture et à la tradition n'ont pas réussi à faire barrage à cet « esprit bestial ». Cette barbarie, dont ont été victimes ces hommes en Bretagne, ici, à Moncontour, le 5 août 1944, n'est pas que le fruit d'un « esprit bestial », il a des racines économiques. Le fascisme a ses donneurs d'ordre! Sans la volonté et l'aspiration au pouvoir économique et impérialiste des multinationales, le fascisme n'existerait pas.

Sans ordre politique, les profiteurs matérialistes d'hier et d'aujourd'hui ne renonceront jamais aux énormes profits générés par la guerre et son exploitation.

Nous qui n'avons pas directement vécu la barbarie de la période nazie, nous devons faire preuve de vigilance et chaque jour prendre au sérieux la formule « plus jamais ».

Je voudrais évoquer et citer mon père qui, par des petites actions, et beaucoup de courage a lutté contre le démon de cette période passée. Il disait : « Luttons tous ensemble pour la paix dans le monde, pour un monde sans violence, un monde de prospérité et de bonheur pour tous les êtres humains! ».

Je voudrais expliquer rapidement ce que mon père a fait pendant cette période-là, il a réalisé quelques actes dangereux mais toujours avec le courage de ses jeunes années.

Sa mère, ma grand-mère, connaissait un éditeur qui, le jour, imprimait la propagande nazie et la nuit s'activait pour imprimer de merveilleux faux-papiers, des laisser-passer et tout ce qui était important pour pouvoir quitter l'Allemagne et la France occupée.

Mon père parlait français, il a apporté tous ces documents importants à travers toute la Bretagne pour les donner aux personnes qui, sans ces papiers, mais avec leurs propres papiers, auraient été immédiatement arrêtés par la police ou les soldats allemands.

Mon père avait été gravement blessé en Russie mais s'était très vite rétabli. Grâce à un ami médecin, il avait toujours sur lui un laisser-passer qui l'autorisait, à cause de sa blessure, à voyager en France pour sa convalescence et c'est donc en train, en camion ou à vélo que mon père a circulé (mon père était passionné de vélo).

Des trajets en France et en Allemagne ont été organisés par un tout petit cercle de camarades, hommes et femmes. Par des petites actions ces personnes ont fait de la résistance.

Beaucoup trop d'entre eux ont perdu la vie, ont été dénoncés ou sont tombés dans des pièges. Tous ont mis en pratique l'idée qu'on peut toujours faire quelque chose, pour vaincre la violence et l'injustice.

Ayons une pensée particulière aujourd'hui pour ces résistants de Moncontour.

Discours de Mme le Maire, Anne-Gaud MILLORIT

Mesdames et Messieurs les anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les maires et élus,
Monsieur le député,
Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers et anciens sapeurs-pompiers,
Mesdames et Messieurs les gendarmes,
Mesdames et Messieurs,

Chaque année, nous sommes réunis à la demande du regretté Louis Gorin, pour commémorer le massacre du 5 août 1944. Agé de 16 ans au moment des faits, il y perdit trois de ses amis. 80 ans après ce massacre, nous nous souvenons encore.

Permettez-moi de citer les faits relatés par Alain Gallais, dans son livre Cadoudal.

Le samedi 5 août 1944, une vingtaine de Résistants FTP de Moncontour emmenés par Jean Robert *Michel* auxquels s'étaient joints quelques rescapés des FFI de l'Armée Secrète après l'attaque des Salles décidèrent de contrôler le passage encaissé de La Vallée à l'entrée de Moncontour en s'installant à l'Etang Martin et sur les remparts. Vers 12 heures, un détachement d'une dizaine d'Allemands fut signalé.

En fait, une colonne allemande de 250 parachutistes allemands arrivait de la côte nord du département, et faisait route vers le sud de la Bretagne, par Loudéac, pour regagner les poches de Lorient ou de Saint Nazaire.

A Moncontour, trois FTP, Clément, Baudry et Rivallan cachés derrière un tas de fagots, les autres (dont le gendarme Marot de Moncontour) regroupés dans la tour de fortification surplombant la route, commencèrent à tirer sur l'avant-garde allemande. Un soldat s'écroula à la porte du café de la Vallée, un autre fut abattu en montant les jardins de la Vigne, sur l'autre versant de la vallée. Sur la route, deux tombèrent, l'un mortellement, l'un grièvement blessé. Les tirs transpercèrent de toutes parts la couverture du café Glâtre de La Vallée. Albertine Glâtre et sa fille, cachées dans le grenier de la maison familiale, furent contraintes de descendre dans la cave.

Le groupe d'Allemands se replia au carrefour de la Belle étoile. Se sentant menacés, ils lancèrent une fusée pour demander l'appui de la colonne restée à l'arrière. Elle se déploya sur les coteaux entourant La Vallée par La Vigne, Le Vau-Lorin et L'Etang Martin.

Surpris par l'importance de la riposte, les Résistants décrochèrent très rapidement sans insister. Georges Guéguen et Francis Reslou se cachèrent sous un pont, à proximité. Faute de pouvoir s'emparer des Résistants, les Allemands s'en prirent à la population civile.

Henri Lelong qui vécut cette tragédie la décrit dans un rapport remis à Jean Balbouin en charge à la Libération du dossier sur les crimes de guerre dans le département.

« Les Allemands perdent trois hommes. Furieux, déchaînés et enivrés par le pillage des débits rencontrés sur leur parcours, ils fusillent à la Belle Etoile, sur la route le jeune Joseph Boscher, 16 ans, commis meunier de Plémy et prennent 6 otages masculins dans les maisons : Robert Reslou, 16 ans de Trédaniel ; François Tardivel, 32 ans ; Pierre Haffray, 4 enfants, 32 ans, transporteur public de Trédaniel, Pierre Calvez, mécanicien à Moncontour, Isidore Morin, 24 ans, de Trédaniel, ouvrier forgeron chez Pierre Calvez, et Roger Dieulesaint, 16 ans, commis boulanger, de Plémy. Ils les font courir devant eux les bras levés en direction de la Belle Etoile, au bord de la rivière sur la route de Saint Briec, les abattent au fur et à mesure d'un coup de pistolet dans la nuque et basculent les corps dans la rivière puis mitraillent longuement les cadavres submergés.

Les femmes portant leurs bébés, les enfants du quartier ont été amenés à ce spectacle et maintenus sous la menace de fusils-mitrailleurs et des mitraillettes (comme M. et Mme Glâtre).

Le massacre est dirigé par l'adjudant-chef Robert Stahler de Duisbur, aidé du sergent Weiss et d'un troisième soldat.

Ce forfait accompli, Stahler, plus déchaîné encore, abat devant leur maison toute la famille Rio, Joseph Rio, 66 ans, sa femme, Louise Rio, 53 ans, et le fils Robert Rio, 23 ans. Les soldats pillent les demeures du quartier, assassinent chez elle, au pied de son lit, une femme de 62 ans, Jeanne Garnier, veuve Berthelot, Mathurin Rebours, 59 ans, forgeron à la Vallée en Hénon et son commis charron Henri Hervé dans la cave où ils étaient réfugiés.

Pénétrant dans la gendarmerie, à l'arrière du bâtiment, Stahler somme le gendarme Le Roy sous la menace de son revolver de faire descendre cinquante bicyclettes dans un délai de treize minutes sans quoi la ville sera incendiée.

Effectivement, le feu est déjà mis en plusieurs parties du quartier, à la Belle Etoile chez Rondel, chez Rebours et Haffray à l'Etang Martin, plus tard, un autre bâtiment sera encore incendié à l'embranchement chez Veillon. »

A Trédaniel la maison d'habitation de Mathurin Moy et un garage avec cellier appartenant à Charles Denis furent également incendiés.

Blessé au cou et à la tête, Pierre Calvez échappa par miracle au massacre. Il fut protégé par un corps tombé sur lui et devint invisible des Allemands qui donnaient le coup de grâce. Inconscient pendant de longues minutes, il se réveilla et rampa dans le cour d'eau pour s'éloigner du tragique endroit. Après que les Allemands se furent éloignés, un instituteur de Moncontour, M. Canso, membre de la Croix Rouge remonta les corps avec d'autres personnes.

Après leur forfait accompli, des soldats allemands pénétrèrent vers 16 heures dans la gendarmerie de Moncontour en défonçant la porte et sommèrent le gendarme Leroy de réquisitionner les cinquante vélos. Le gendarme Leroy se précipita chez le maire pour expliquer la situation.

Effrayée, la population se rendit à la gendarmerie pour déposer les bicyclettes. N'étant plus maître de ses nerfs, l'adjudant-chef Stahler fit aligner tout le monde en vue d'un nouveau massacre au pied du mur d'enceinte de la Porte d'en Bas.

Parlant allemand, Mme Veillet-Dufrêche vient supplier les officiers et sous-officiers de ne pas continuer le massacre leur assurant que les trois morts allemands auraient une sépulture digne. Le commandant de l'unité qui voulait s'opposer à un nouveau bain de sang, donna l'ordre du départ vers Loudéac pour gagner du temps.

Trente otages partirent à pied, les mains levées, encadrés par les Allemands à bicyclette. Le commandant de l'unité ne contrôlant plus qu'une partie de ses hommes, le sous-officier Stahler voulait liquider tout le monde. Parmi les otages, il y avait M. et Mme Glâtre, Mme Rault et son employée, Mme Rebours dont le mari maréchal-ferrant vené d'être exécuté, Mathurin Tardivel, boulanger, M. Guy, Henri Lelong, Guy Perrin âgé de quatorze ans. La colonne commença un véritable chemin de croix en s'arrêtant à tous les villages, à Arrondel, à la Gare de Moncontour où les femmes furent relâchées, au village de la Guéfaudière.

A la Guéfaudière, une parodie de conseil de guerre fut même constituée par Stahler. Dans son rapport, Henri Lelong précise que le commandant de l'unité, seul contre une partie de ses hommes, réussit à libérer tous les otages, sauf trois : Henri Lelong, Hamard de Saint Brieuc et Pierre Ferrante. La colonne fut stoppée à Plémet. Robert Stahler fut arrêté, détenu et transféré à Saint Brieuc mais parvient à s'évader.

Le lendemain, le 6 août 1944, les Américains pénétrèrent dans les Côtes du Nord. A Moncontour et Trédaniel, tout le monde était euphorique et impressionné par le convoi de plusieurs centaines de véhicules blindés. Les familles des morts exécutés la veille, se lamentaient désespérément « 24 heures trop tard ! 24 heures trop tard ! ».

Ainsi le massacre du 5 août 1944 illustre-t-il les jours qui précédèrent la Libération du département. En effet, la confusion régnait au sein de la population entre l'annonce de l'arrivée imminente des libérateurs américains, les dernières actions des résistants pour faciliter leur progression, le repli

des troupes allemandes sur leurs bases navales de Brest et de Lorient avec la crainte des représailles, la désertion de soldats allemands errant sur les chemins.

Ce fut durant cette période que près de la moitié des 700 victimes recensées dans le département furent abattues, massacrées.

L'histoire de ce massacre fait partie de notre mémoire collective.

Chacun peut contribuer à sa transmission. Je souhaite remercier M. Alain Gallais pour son travail de recherche dans les archives et de collecte de témoignages à travers son livre et pour sa conférence de ce samedi.

Merci également à Karine Haarmann pour son témoignage et à Josiane Hinault pour la traduction. Je sais combien vous êtes toutes les deux attachées au devoir de mémoire et à l'esprit de résistance. J'espère, pour ma part, qu'une commémoration comme celle-ci aidera chacun d'entre nous à cultiver la paix et à trouver le courage et les mots du dialogue.

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence ce soir.

Merci,

LE THÉÂTRE DU COSTUME

de Carolynne Morel

HORAIRES

DU 17 AU 29 SEPTEMBRE 2024
ET PENDANT LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

LES MARDIS, MERCREDIS ET DIMANCHES DE
14H À 17H

TARIF: 3€ POUR LES + 18 ANS
GRATUIT POUR LES ENFANTS ET LES
ADOLESCENTS



Balade insolite SOUS LA LUNE

VENDREDI 4 OCTOBRE



Inscription obligatoire du 6 au 27 Septembre

Renseignements au 06 15 23 25 48

ou par mail à bibliotheque.tredaniel@gmail.com

équipements nécessaires :



CHAUSSURES
DE MARCHÉ



LAMPE
DE POCHÉ



VÊTEMENTS
CHAUDS



POUSSETTES
INTERDITES



DÉCONSEILLÉ AUX
MOINS DE 7 ANS



DÉPART :
Salle Multifonctions
de TREDANIEL
à partir de 19H20

ENTRÉE
LIBRE
à partir de

4€

minimum
-12 ans : gratuit



**Au fil des sentiers escarpés de Trédaniel, partez à la découverte
d'un parcours initiatique de 2H30 ponctué d'animations artistiques.**

Organisation Les ami.e.s de la Bibliothèque de Trédaniel

MAISON DES MUSICIENS - MONCONTOUR

Cours de piano à partir de septembre
pour enfants & adultes
débutants ou confirmés

07.60.60.30.11

Marie N'dyaye





Réseau des bibliothèques

3 septembre 2024



7:05 | 19 515 | 607 m²

